



Communiqué commun des élus B en CAP Nationale de titularisation de Contrôleurs contractuels

La CAP Nationale catégorie B de titularisation des contrôleurs contractuels devait se tenir le 25 septembre 2013.

Depuis le début des discussions ouvertes sur ce sujet dans le cadre de la fusion, les organisations syndicales SOLIDAIRES - CGT - FO - CFDT des Finances Publiques, rappellent leur totale opposition à la décision de la Direction Générale d'introduire un stage probatoire pour les contrôleurs handicapés recrutés par la voie contractuelle. Ils sont doublement discriminés, en tant que cadre B puisque cette disposition ne s'applique pas aux A, mais aussi en tant qu'handicapés puisque le stage n'est pas probatoire pour la titularisation des autres contrôleurs stagiaires.

C'est dans ce cadre que les élus B SOLIDAIRES - CGT - FO - CFDT ont demandé la suppression du caractère probatoire du stage pratique des contrôleurs contractuels comme préalable à la tenue de la CAP de titularisation.

Devant le refus de la Direction Générale d'accéder à cette demande, ils ont décidé unitairement de boycotter la CAP du 25 septembre.

Devant cette situation de blocage, le directeur adjoint en charge des Ressources Humaines a accepté de recevoir les élus sur le sujet. Ses propositions se déclinent et se résume en 3 points :

1/ refus de neutraliser le stage probatoire pour la promotion 2012/2013 à l'ordre du jour de la CAP du 25 septembre comme nous l'avons demandé.

2/ proposition d'acter le caractère probant du stage pratique pour les contractuels au-dessous de la moyenne à l'issue du stage théorique. En clair, un stage pratique réussi pourrait permettre la titularisation d'un agent n'ayant pas obtenu la moyenne au stage théorique (scolarité), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

3/ proposition d'organiser avant mai 2014 (fin du stage théorique de la promo 2013/2014), un Groupe de Travail traitant de l'ensemble de la problématique des contractuels handicapés : recrutement - formation - titularisation. Mais sans que cela engage nécessairement la Direction Générale à revenir en arrière sur le caractère probatoire du stage pratique.

Très clairement, ces mesures ne répondent pas du tout à la revendication principale portée dès le départ. Pour les élus B de toutes les organisations syndicales représentatives, on est très loin du compte et c'est inacceptable en l'état !

À la veille d'un Comité Technique de Réseau prévu le 1^{er} octobre qui devait être placé sous le signe d'une reprise d'un vrai dialogue social, nous avons donné l'occasion à la direction générale de faire une annonce forte en direction des personnels. C'est encore raté !

Dans ces conditions, les élus B SOLIDAIRES - CGT - FO - CFDT ont décidé de ne pas participer à la 2^{ème} convocation de la CAPN de titularisation de contrôleurs contractuels prévus le lundi 30/09/2013 à 14h30.